

La CGT s'engage et portera l'application de l'accord dans toutes les unités !

La signature de la CGT n'est pas symbolique :

- elle permet l'opposabilité
- elle permet de siéger dans toutes les instances
- elle garantit que chaque salarié BOETH pourra être accompagné

Le nouvel accord :

- Contient des avancées jamais obtenues auparavant,
- Garantit une opposabilité renforcée,
- Donne enfin des moyens réels pour agir dans les unités.



La CGT a joué un rôle majeur dans ces négociations :

Sans notre rapport de force et avec l'intersyndicale, plusieurs lignes rouges auraient été franchies. Notamment nous avons obtenu :

- La protection du budget handicap vis-à-vis de l'AGEFIPH,
- La voie de recours nationale,
- Les engagements fermes sur le taux d'emploi, qui seront traduits pour chaque unité ce qui est une première,
- L'obligation de création de salles de repos sur tous les sites, au plus tard sous deux ans, pour prendre en compte la fatigabilité des salariés BOETH.

Pourquoi nous signons ? Parce que cet accord ne lâche rien sur le passé et gagne sur l'avenir. Non seulement nous protégeons le socle 2023-2025, mais nous franchissons des étapes historiques avec des droits nouveaux. Signer, c'est nous donner les moyens d'agir enfin concrètement là où ça compte : dans vos unités.

Toutes nos énergies en commun pour faire avancer chacun

Guide Handicap

